

Le 29 juillet 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES (DEUXIEME TRIMESTRE 2011)

HAUSSE SENSIBLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU DEUXIEME TRIMESTRE,
SOUTENUE PAR LE SEGMENT D'ACTIVITE PLOMB

- Cours des métaux

La moyenne des cours du plomb et du zinc s'établit comme suit:

	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011	Variation
Cours du Plomb (euro / tonne)	1 565	1 841	+ 18%
Cours du Zinc (euro / tonne)	1 619	1 660	+ 3%

- Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) – non audité

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Recylex par branche d'activité s'établit comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2011		
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	TOTAL à fin juin
Plomb	89 136	93 029	182 165
Zinc	23 702	20 188	43 890
Métaux spéciaux	7 184	8 457	15 641
Plastique	3 411	3 668	7 079
TOTAL Chiffre d'affaires	123 433	125 342	248 775

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2010		
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	TOTAL à fin juin
Plomb	69 725	62 586	132 311
Zinc	20 860	22 783	43 643
Métaux spéciaux	5 944	6 676	12 620
Plastique	2 093	2 934	5 027
TOTAL Chiffre d'affaires	98 622	94 979	193 601

- *Activité Plomb*

L'augmentation de 49% du chiffre d'affaires de l'activité Plomb au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010 est la conséquence d'une part, de la hausse de 16% du cours du plomb exprimé en euros et d'autre part, de l'accroissement des volumes de vente, notamment d'argent

(sous-produit issu de l'usine de Nordenham) conjuguée à la hausse du cours de l'argent durant cette même période.

- *Activité Zinc*

La baisse de 11% du chiffre d'affaires de l'activité Zinc au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport à la même période de l'année précédente résulte principalement d'une baisse des ventes d'oxydes Waelz en Allemagne en raison de l'arrêt de maintenance programmé de la filiale Harz-Metall GmbH en mai 2011, le cours du zinc exprimé en euros ayant par ailleurs baissé de 1% au cours de cette même période. De plus, les ventes d'oxydes de zinc ont diminué de 8% au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010, le niveau des ventes au deuxième semestre 2011 restant néanmoins comparable à celui du deuxième semestre 2010.

- *Activité Métaux Spéciaux*

La hausse de 27% du chiffre d'affaires de l'activité Métaux Spéciaux au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010 s'explique d'une part, par la forte hausse des prix du germanium, cumulée à une légère augmentation du volume des ventes de ce produit. D'autre part, les ventes d'arsenic de haute pureté ont été marquées par une augmentation très sensible au cours du second trimestre 2011 par rapport à la même période de l'année précédente, suite à une demande accrue en provenance des producteurs de circuits intégrés. Enfin, le chiffre d'affaires des autres métaux, à l'exception du tellure de cadmium, a augmenté de 26% au cours de cette même période.

- *Activité Plastique*

L'augmentation de 25% du chiffre d'affaires de l'activité plastique durant le deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010 résulte essentiellement de la hausse du prix du polypropylène, ainsi que de la poursuite de la reprise de l'activité, en Allemagne principalement.

- **Chiffre d'affaires de la société mère (non audité) :**

Le chiffre d'affaires de la société mère pour le premier semestre de l'exercice 2011 s'est établi à 51,5 millions d'euros, dont 50,9 millions d'euros pour le secteur d'activité "plomb" et 0,6 million d'euros pour des prestations de services aux sociétés du groupe. Au cours du premier semestre de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de la société mère était de 43 millions d'euros, dont 42,4 millions d'euros pour le secteur d'activité "plomb" et 0,6 million d'euros pour des prestations de services aux sociétés du groupe.

- **Procédures judiciaires en cours concernant Metaleurop Nord SAS**

- *Anciens salariés de Metaleurop Nord SAS*

- Dans le cadre de l'appel interjeté à l'encontre des jugements de la section Industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens du 27 juin 2008, la Cour d'Appel de Douai, le 18 décembre 2009, a :
 - (i) rejeté les demandes de 22 anciens salariés protégés, qui ont décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Le délibéré de la Cour de Cassation est fixé le 28 septembre 2011.
 - (ii) octroyé à 460 anciens salariés non-cadres des indemnités d'un montant total d'environ 12,4 millions d'euros, intégré au passif du plan de continuation de Recylex SA. Le 9 février 2010, Recylex SA a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Le délibéré de la Cour de Cassation est fixé le 28 septembre 2011.
 - (iii) renvoyé 11 dossiers à une audience ultérieure. Le 17 décembre 2010, la Cour d'Appel de Douai a octroyé à 8 anciens salariés non-cadres des indemnités d'un montant total de 240 800 euros, intégré au passif du plan de continuation de Recylex SA, qui a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Les dossiers de 3 anciens salariés seront examinés par la Cour d'Appel de Douai le 28 septembre 2011.

